

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
DÉPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ÉCOLES
Mardi 14 juin 2022

Tenu sous la présidence de M. Michel BREUILLE, Président

- Nombre de membres en exercice :	13
- Nombre de présents :	09
- Nombre de votants :	09
- Convocation du Comité de Gestion le :	07/06/2022
- Convocation distribuée le :	07/06/2022
- Affichage du compte-rendu le :	04/07/2022

PRESENTS :

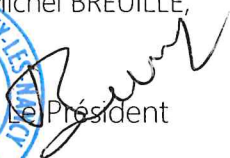
- M. LAURENT Pascal, MME POYDENOT Monika, MME SCHINDLER Brigitte, M. RIFF Matthieu, membres désignés par le Conseil Municipal
- MME BALTHAZARD Marie, MME EN-NESRY Zohra et MME GARCIA VELERDAS Sonia, membres représentants les parents d'élèves
- Avec voix consultatives : MME PICARD-MORLOT Pascale, MME PITON Eventhia, MME LAURENT Sylviane, MME SIMON Laurence, MME DELIVET Floryse, directrices des écoles


POUVOIRS :

EXCUSÉS :

- M. SAPIRSTEIN Gilles, membre désigné par le Conseil Municipal
- MME SAAD-SAOUD Soraya, représentante des parents d'élèves de l'école Galilée
- MME BURTIN Charlotte, représentante des parents d'élèves de l'école Delaunay
- M. LIESENFELT Alain, Maire de Dommartemont

Pour Extrait,

Michel BREUILLE,

Le Président



ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance
- Validation du compte-rendu de la séance du 29 mars 2022
- Sécurité routière (Julien et Samia)
- Effectifs rentrée scolaire 2022/2023 (Anne)
- TOO GOOD TO GO (intervention de Meriem MENJRA, Chargée de mission affaires publiques, Faustine MERIEL, Responsable restauration collective, et Juliette POCHART, Chargée de projet Éducation)
- Bilan classe de découverte - école de Mouzimpré (Mme Picard-Morlot)
- Retour sur les activités golf - école du centre (Mme Simon)
- Bilan des activités - Main à la Pâte (écoles)
- Budget participatif

M Breuille ouvre la séance à 17h00.

M Breuille explique qu'il devra partir avant la fin de la séance et il prie les membres de la Caisse des écoles de bien vouloir l'en excuser. Il est attendu pour une réunion à la Métropole du Grand Nancy

M. Laurent prendra la relève à son départ.

Approbation du procès-verbal du 29 mars 2022.

1) Sécurité routière

Julien et Samia présentent le bilan de la campagne sécurité routière auprès des groupes moyens des deux écoles élémentaires (Mouzimpré et EAC). Samia est intervenue auprès des élèves en amont pour expliquer les éléments liés à la prévention routière, et Julien est intervenu plus spécifiquement sur l'activité vélo. Il a fait le point sur les éléments mécaniques et obligatoires du vélo. Il a proposé un circuit de prévention routière mêlant les fondamentaux de l'activité vélo : l'équilibre, la propulsion, le freinage, la maniabilité, pour une mise en situation. Une présentation sous forme d'atelier d'une heure environ, à la fois court et intense, permettant la mise en place du matériel tel que les casques et quelques petits réglages sur les vélos.

Cette activité a plu aux élèves mais mérite d'autres séances pour la continuité et la pérennité des acquis afin de permettre aux enfants d'utiliser leur vélo en toute sécurité et quelles que soient les conditions dans lesquelles ils l'utilisent.

Samia est intervenue plus précisément sur la sécurité piétonne. Ces séances étaient scindées en deux parties, une partie théorique avec visionnage de vidéos et une partie pratique. Le retour a été positif dans l'ensemble hormis le fait, que les séances étaient parfois trop longues pour les enfants de cet âge. Il serait souhaitable de raccourcir la théorie au bénéfice de la pratique, ou de diviser la séance en deux fois.

Le maire en profite également pour rappeler que les vélos et trottinettes sont interdits de circuler sur la passerelle de Mouzimpré, que l'on peut évidemment « être piéton, à côté de son vélo ou trottinette pour passer la passerelle ». Il informe aussi du fait que la police commence à faire des contrôles sur les utilisateurs de trottinette, notamment électrique (assurance, port du casque, gilet, éclairage,...).

2) Effectifs rentrée scolaire

École maternelle Prévert :

PS : 49 inscrits
MS : 34
GS : 32
Total : 115 élèves

École maternelle Delaunay :

PS : 22 inscrits
MS : 22
GS : 24
Total : 68 élèves

École maternelle Galilée :

PS : 26 inscrits
MS : 22
GS : 26
Total : 74 élèves

École d'Application du Centre :

CP : 47 inscrits
CE1 : 36
CE2 : 39
CM1 : 43
CM2 : 36
Total : 201 élèves

École Mouzimpré :

CP : 52 inscrits
CE1 : 47
CE2 : 50
CM1 : 39
CM2 : 42
Total : 230 élèves

Les effectifs sont stables comparés à l'année précédente hormis pour Mouzimpré qui est en forte augmentation (de 223 enfants, à 225 et à la rentrée 230 enfants) et qui va être dans l'obligation de dédoubler les classes. Chaque niveau sera en cours double avec une moyenne

- au niveau pédagogique avec la visite du musée le premier jour notamment, les activités d'observation de la faune et la flore durant le séjour ;
- au niveau gustatif avec des repas de qualité ;
- au niveau de l'encadrement avec des animateurs compétents et appréciés.

Le seul bémol a été la fermeture des deux classes au retour due à de nombreux cas positifs au Covid.

Concernant les dates pour l'année prochaine, il serait souhaitable de réserver sur une période avant les vacances de Pâques plutôt qu'après.

Madame Poydenot précise qu'elle s'est rendue sur les lieux accompagnée de Monsieur le Maire, Saber et Anne et qu'ils ont pu constater par eux même le bien-être des enfants.

5) Bilan sur les activités golf

L'activité golf concerne 52 élèves des classes de CM1/CM2 et CM2. Elle s'est déroulée durant 6 séances d'une heure entre le 16 mai et le 13 juin. Seule une séance a dû être annulée en raison d'une vigilance orages.

Lors d'une séance, les enfants sont pris en charge par petits groupes. Ils sont formés sur le practice c'est à dire le lancé loin, les approches qui consistent à être au plus près du trou et le putting pour tirer doucement dans le but de faire entrer la balle dans le trou. A chaque séance, une rotation est faite afin que chacun des enfants ait expérimenté chaque atelier. Pour la dernière séance, un parcours complet était prévu. Les enfants seront donc en situation réelle d'un parcours de golf.

Les enfants ont beaucoup apprécié ces séances car c'est un sport peu commun qu'ils ont pu découvrir. Ils ont d'ailleurs fait parvenir un courrier de remerciement à Monsieur le Maire. Concernant le financement, les 6 séances représentent une dépense de 3 120 € réglée à moitié par la coopérative et moitié par la municipalité. Le transport représente 6 voyages à 86,45 € chacun réglés par la coopérative et la municipalité à part égale.

6) Bilan des activités – Main à la Pâte

Le bilan a déjà été présenté en février. Madame MELLE a pu faire une séance cette année. Les places sont chères, il faut s'y prendre très tôt pour réserver un créneau ; au début des vacances d'été pour l'année scolaire suivante.

7) Budget participatif

La ville a mis en place un budget participatif en 2021 qui a porté ses fruits puisque plusieurs projets ont été choisis et mis au vote auprès des habitants et pourront se concrétiser en 2022. Pour 2022, l'enveloppe dédiée a été augmentée. 50 000 € contre 30 000 € l'an passé. Fort de l'expérience de l'année dernière, la commune souhaite une réelle implication du porteur de projet afin qu'il suive son projet du début à la fin. Tous les ascendants de plus de 8 ans peuvent participer. Pour être recevable le projet doit respecter plusieurs critères, il doit :

- relever d'une dépense d'investissement,
- relever d'une compétence de la ville
- être d'intérêt collectif
- avoir un coût inférieur à 50 000 €
- être suffisamment précis

Le règlement du budget participatif est consultable en ligne.

Les étapes du projet participatif :

1. dépôt des projets du 1^{er} au 30 juin 2022
2. analyse des projets du 1^{er} septembre au 30 novembre 2022
3. vote du 1^{er} au 28 février 2023
4. réalisation des projets en avril 2023 après le vote du budget en conseil municipal

Une réunion publique sera organisée le 25 juin à la maison des associations afin d'informer la population sur cette démarche.

8) Points divers

- M Breuille fait part de diverses questions qui lui ont été soumises notamment concernant l'implantation de bornes de gonflage pour les deux roues. En effet, c'est un projet qui est à l'étude mais elles ne seront pas forcément à proximité des écoles, mais réparties au mieux sur la commune.
- Mise en place d'une fresque, faite par les jeunes ou un artiste, sur les murs de l'école élémentaire située rue des Basses Ruelles. C'est effectivement un projet en cours. Mme Poydenot intervient pour préciser qu'il s'agirait d'une fresque qui permettrait l'identification de l'espace jeune. Lieu de rassemblement aux moments des vacances notamment.
- Pourrait-on mettre en place un self au lieu de la cantine ? M. Breuille précise que c'est complètement inapproprié. Certaines classes de l'élémentaire expérimentent déjà le self au collège et les élèves ont besoin d'être accompagnés car ils sont trop petits. Cela est inenvisageable pour des enfants de maternelle. De plus, il rappelle qu'un projet est à l'étude pour un nouvel espace de restauration.
- Madame Laurent est en train de réaliser un projet street art pour l'école maternelle Prévert afin d'améliorer l'environnement des utilisateurs de l'école notamment en créant une fresque, produite par les élèves en collaboration avec un artiste. Ce travail serait réalisé sur des panneaux de bois qui remplaceraient les brise-vues actuels. Elle sollicitera la mairie pour une subvention pour l'aide à la réalisation de ce projet.
- Madame Picart-Morlot souhaiterait travailler à la rénovation de la cour avec la création d'espaces ombragés et des aménagements paysagers. Le budget n'est pour le moment pas prévu mais il est possible de travailler déjà sur le projet avec nos services et pourquoi pas, imaginer présenter le projet dans le cadre du budget

participatif ?

- Pour rappel, il y aura le village olympique le 1^{er} juillet place de la République et Mouzim propre se déroulera le samedi 20 août de 8h30 à 16h00.
- Les visites des écoles sont prévues pour le lundi 29 août :
 - 8h30 école maternelle Prévert
 - 9h10 école d'Application du Centre
 - 10h10 école maternelle Delaunay
 - 10h40 école Mouzimpré
 - 11h25 école maternelle Galilé

La séance est levée à 18h45.

Pour Extrait,



Michel BREUILLE,

Le Président